

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



Sommaire

06

Ouverture

- Édito du Président • Édito de la Directrice générale des services • Le Cantal : un territoire, une identité • L'Assemblée départementale • Le Projet pour le Cantal

11

Soutenir la structuration d'un territoire de proximité

- Promouvoir un cantal connecté • Développer l'attractivité • Accompagner les territoires • Soutenir l'excellence agricole • Favoriser les déplacements • Valoriser la culture et le patrimoine •

25

Agir au cœur des solidarités

- Renforcer l'insertion et L'emploi • Favoriser l'autonomie • Protéger l'enfance et la famille • S'engager pour la jeunesse • Investir pour les collégiens • Encourager la pratique sportive •



Viser l'exemplarité de l'institution départementale

• Préserver la biodiversité • Moderniser le patrimoine départemental • Dessiner l'avenir du Lioran •

33

Des ressources au service de l'action

• Agir au plus près • Soutenir l'action publique par les ressources humaines • Construire des perspectives • Valoriser l'action départementale au quotidien •

38

Conception

• Service Communication • Crédit photos : Herve Leclair Algodia.com, Paul Celerier, Kevin Lauret, SDIS, Benoît Colomb CDT15 OT Pays de Salers, Jérémie Mazet CDT15 OT Pays d'Aurillac, Cd15, Adobe Stock, Adobe Express • Illustrations : Maxence Gazal





GARDER LE CAP AU SERVICE DES CANTALIENS

Le Conseil départemental du Cantal a fait un choix clair : **tenir le cap** en préservant l'essentiel - la qualité du service public et la capacité d'agir pour les territoires.

Ce choix repose sur une conviction forte : **la stabilité, l'anticipation et la rigueur de gestion sont des conditions indispensables pour continuer à investir et accompagner les Cantaliens.**

Depuis plusieurs années, nous avons placé **l'attractivité du Cantal** au cœur de notre action. Les évolutions démographiques récentes montrent que rien n'est jamais acquis, mais elles confirment également que notre territoire a retrouvé une capacité à attirer et à retenir.

Cette dynamique repose sur des actions concrètes : développement de l'offre d'emploi, accompagnement à l'installation, structuration de l'offre de logement, valorisation de l'image du territoire ou encore renforcement de l'offre touristique. Autant de leviers que nous continuons à activer pour faire du Cantal une terre d'accueil et d'opportunités.

L'attractivité n'est pas une politique parmi d'autres : **elle conditionne l'avenir du territoire**, son dynamisme économique, le maintien de ses services et l'équilibre de ses bassins de vie.

Le Département demeure pleinement mobilisé dans ses compétences de **solidarité**, qui représentent le cœur de son action. Accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, protection de l'enfance, insertion : ces politiques répondent à des besoins essentiels, souvent croissants, dans un contexte social exigeant.

Notre ambition est claire : **apporter des réponses concrètes, adaptées et de proximité**, en veillant à préserver la qualité de l'accompagnement tout en faisant évoluer nos dispositifs.

Malgré les contraintes, nous avons maintenu un **niveau d'investissement élevé**, au service du développement du territoire.

Infrastructures, collègues, équipements publics, transition écologique, numérique : ces investissements traduisent une **volonté constante d'anticiper les besoins et de préparer l'avenir.**

Ils participent également à soutenir l'économie locale et l'emploi, dans un département où l'investissement public reste un levier essentiel.



Dans un contexte de maîtrise budgétaire renforcée, chaque décision engage. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une **gestion rigoureuse, exigeante et responsable.**

Cette rigueur n'est pas une fin en soi : elle est le moyen de **préserver notre capacité d'action**, d'investir et de maintenir l'ensemble de nos politiques publiques.

C'est aussi cette gestion qui permet au Cantal de rester solide, là où de nombreux départements rencontrent aujourd'hui des difficultés.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'**engagement de l'ensemble des agents du Département**. Par leur professionnalisme, leur sens du service public et leur capacité d'adaptation, ils sont au cœur de l'action départementale.

C'est cette **mobilisation collective, associant élus, agents et partenaires**, qui permet de transformer les orientations en actions concrètes, au service des habitants.

Dans un environnement incertain, il serait tentant de réduire nos ambitions. Nous avons fait le choix inverse : **poursuivre nos actions, avec constance et détermination**. Nous restons fidèles à nos priorités : agir pour le Cantal, pour ses habitants et pour son avenir ; maintenir un service public de qualité et continuer à faire du Département un acteur essentiel du quotidien. C'est dans cet esprit que nous poursuivons, collectivement, notre engagement au service des Cantaliens et du Cantal.

Bruno FAURE

Président du Conseil départemental du Cantal



UNE ADMINISTRATION MOBILISÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte exigeant pour les collectivités territoriales, imposant une vigilance accrue en matière d'équilibre budgétaire et une nécessaire adaptation de nos modes de fonctionnement.

Dans cet environnement, notre responsabilité est claire : **garantir la continuité et la qualité du service public**, tout en faisant évoluer notre organisation pour répondre plus efficacement aux besoins du territoire et aux attentes des Cantaliens.

Face à des marges de manœuvre limitées, il nous appartient d'agir autrement. Simplifier, mutualiser, rationaliser, innover : ces orientations structurent l'action conduite en 2025.

L'objectif n'est pas uniquement de faire face aux contraintes, mais de **transformer ces exigences en opportunités d'amélioration**, en adaptant nos pratiques et en renforçant la lisibilité de notre action.

Cette approche s'est traduite notamment par une évolution de l'organisation de la collectivité, avec des circuits de décision resserrés, une clarification des responsabilités et une volonté affirmée de proximité avec les équipes et les réalités de terrain.

La transformation engagée repose sur une conviction simple : **l'efficacité d'une administration tient à sa capacité à être au plus près des besoins et des acteurs**. C'est pourquoi une organisation plus lisible et plus directe a été mise en place, permettant à chacun de mieux identifier son rôle et de contribuer pleinement à l'action collective. Dans le même esprit, une attention particulière a été portée à la simplification des procédures, à l'amélioration des outils et au développement de pratiques facilitant le travail quotidien des agents et la qualité du service rendu.

Sylvie Jabiol
Directrice Générale des Services

L'année 2025 a également été marquée par une **démarche d'amélioration continue**, fondée sur l'écoute et la participation. Parce que celles et ceux qui font au quotidien sont aussi les mieux placés pour proposer des évolutions, la collectivité s'est appuyée sur les retours des agents pour identifier des pistes d'amélioration concrètes, qu'il s'agisse d'organisation, d'outils ou de conditions de travail.

Cette dynamique collective contribue à renforcer l'efficacité de l'action publique, tout en donnant du sens à l'engagement de chacun.

Au-delà des évolutions organisationnelles, l'année 2025 confirme un point essentiel : la **qualité du service public repose avant tout sur l'engagement des agents**.

Qu'il s'agisse des missions au contact direct des usagers ou des fonctions support, tous contribuent au bon fonctionnement de la collectivité et à la qualité des services rendus aux Cantaliens.

Cet engagement mérite d'être reconnu. Il constitue une force pour la collectivité et un facteur de confiance pour les habitants.

Les évolutions engagées en 2025 ne constituent pas une finalité, mais une étape. Elles appellent à être consolidées et poursuivies dans la durée.

Nous devons continuer à **adapter nos méthodes, renforcer la coordination entre les équipes et développer des solutions pragmatiques**, au service de l'efficacité de l'action publique.

Cette transformation ne peut réussir que collectivement, dans un cadre de travail fondé sur la confiance, l'écoute et la bienveillance.

Faire mieux, ensemble, au service des Cantaliens. C'est cette ambition qui guide l'action de l'administration départementale, en lien étroit avec les élus et les partenaires du territoire.

LE CANTAL

UN TERRITOIRE D'IDENTITÉ, ENTRE NATURE, PATRIMOINE ET QUALITÉ DE VIE

Situé au cœur de la France, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Cantal se distingue par une identité forte, façonnée par sa géographie, son histoire et ses habitants. Entièrement inscrit sur le plus grand volcan d'Europe, le territoire offre un cadre naturel remarquable, marqué par la diversité de ses paysages et la richesse de ses milieux. Avec ses 246 communes organisées en 9 intercommunalités, le département repose sur une organisation territoriale structurée autour de ses principaux pôles, dont Aurillac, Mauriac et Saint-Flour. Ce maillage contribue à maintenir un équilibre entre proximité des services, dynamisme local et qualité de vie.

UN TERRITOIRE VIVANT ET ÉQUILIBRÉ

Avec près de 145 000 habitants, le Cantal affirme un modèle de développement fondé sur l'ancrage local et la valorisation de ses ressources. L'économie repose notamment sur un socle agricole solide, porté par l'élevage bovin, tout en s'appuyant sur des secteurs industriels reconnus dans les domaines agroalimentaire, manufacturier ou encore du luxe. Cette diversité contribue à la résilience et à l'équilibre du territoire. Parallèlement, le Cantal se caractérise par un patrimoine riche et préservé, composé de villages de caractère, de sites historiques et d'un petit patrimoine rural qui témoignent de son histoire et de son identité.

UNE ATTRACTIVITÉ FONDÉE SUR SES ATOUS NATURELS ET CULTURELS

Le territoire s'inscrit dans une dynamique d'attractivité croissante, en valorisant ses atouts naturels, touristiques et culturels. Parmi les sites emblématiques : le Puy Mary, classé Grand Site de France, la station du Lioran, première station de montagne du Massif central. Cette attractivité s'appuie également sur une vie culturelle dynamique, rythmée par des événements d'envergure et un tissu associatif actif, contribuant à l'animation des territoires et à la qualité de vie des habitants.

UN CADRE DE VIE RECHERCHÉ

Le Cantal séduit par un cadre de vie où proximité et dynamisme local se conjuguent au quotidien. Vie associative dense, accès facilité aux services, offre éducative structurée : tout concourt à offrir un environnement à taille humaine, actif, accessible et attractif. Atout supplémentaire, le logement y reste attractif avec des prix particulièrement compétitifs.

**Un territoire qui conjugue
tradition et modernité,
où se rencontrent
patrimoine, innovation
et attractivité, au service
de celles et ceux qui y
vivent et choisissent de
s'y installer.**

EN BREF



5 726 km²
SUPERFICIE



246
COMMUNES
9 EPCI



144 196
HABITANTS



900
NAISSANCES



+ de 5 300
COLLÉGIENS
public & privé



+ de 1 800
ÉTUDIANTS
20 établissements



4,5 %
TAUX DE CHÔMAGE



+ de 4 000
EXPLOITATIONS
AGRICOLES



10 500 km
DE ROUTES
4 000 km de départementales



23 927
PASSAGERS
Ligne aérienne Aurillac / Paris

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



Bruno FAURE
NAUCELLES
 Président du Conseil départemental du Cantal



Didier ACHALME
SAINT-FLOUR 1
 1^{er} Vice-Président
 ● Attractivité ● Mobilité
 ● Grandes infrastructures



Sylvie LACHAIZE
AURILLAC 1
 2^{ème} Vice-Présidente
 ● Solidarité sociale



Philippe FABRE
VIC-SUR-CÈRE
 3^{ème} Vice-Président
 ● Éducation ● Jeunesse
 ● Associations ● Sport
 ● Tourisme



Valérie CABECAS
RIOM-ÈS-MONTAGNES
 4^{ème} Vice-Présidente
 ● Solidarité territoriale
 ● Culture ● Numérique



Gilles CHABRIER
MURAT
 5^{ème} Vice-Président
 ● Transition climatique
 ● Développement durable



Marie-Hélène CHASTRE
MAURIAC
 6^{ème} Vice-Présidente
 ● Enfance ● Famille



Gilles COMBELLE
SAINT-PAUL-DES-LANDES
 7^{ème} Vice-Président
 ● Économie ● Industrie
 ● Commerce ● Artisanat
 ● Territoires



Isabelle LANTUEJOUL
ARPAJON-SUR-CÈRE
 8^{ème} Vice-Présidente
 ● Administration générale
 ● Affaires régionales & européennes



Dominique BEAUDREY
MAURS
 Conseillère déléguée
 ● Emploi ● Insertion
 ● Logement



Florian MORELLE
MAURS
 Conseiller délégué
 ● Enseignement supérieur



Marie-Hélène ROQUETTE
NAUCELLES
 Conseillère déléguée
 ● Santé



Christophe VIDAL
SAINT-FLOUR 2
 Conseiller délégué
 ● Agriculture



Jamal BELAIDI
AURILLAC 1
 Conseiller départemental



Sophie BENEZIT
SAINT-FLOUR 2
 Conseillère départementale



Marina BESSE
SAINT-FLOUR 1
 Conseillère départementale



Jean-Yves BONY
MAURIAC
 Conseiller départemental



Aurélie BRESSON
MURAT
 Conseillère départementale



Céline CHARRIAUD
NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
 Conseillère départementale



Alain DELAGE
YDES
 Conseiller départemental



Annie DELRIEU
VIC-SUR-CÈRE
 Conseillère départementale



**Vincent
DESCOEUR**
ARPAJON-SUR-CÈRE
Conseiller départemental



**Stéphane
FRECHOU**
AURILLAC 3
Conseiller départemental



**Mireille
LEYMONIE**
YDES
Conseillère départementale



**Jean
MAGE**
RIOM-ÈS-MONTAGNES
Conseiller départemental



**Pierre
MATHONIER**
AURILLAC 2
Conseiller départemental



**Magali
MAUREL**
AURILLAC 3
Conseillère départementale



**Jean-Jacques
MONLOUBOU**
NEUVÉGLISE-
SUR-TRUYÈRE
Conseiller départemental



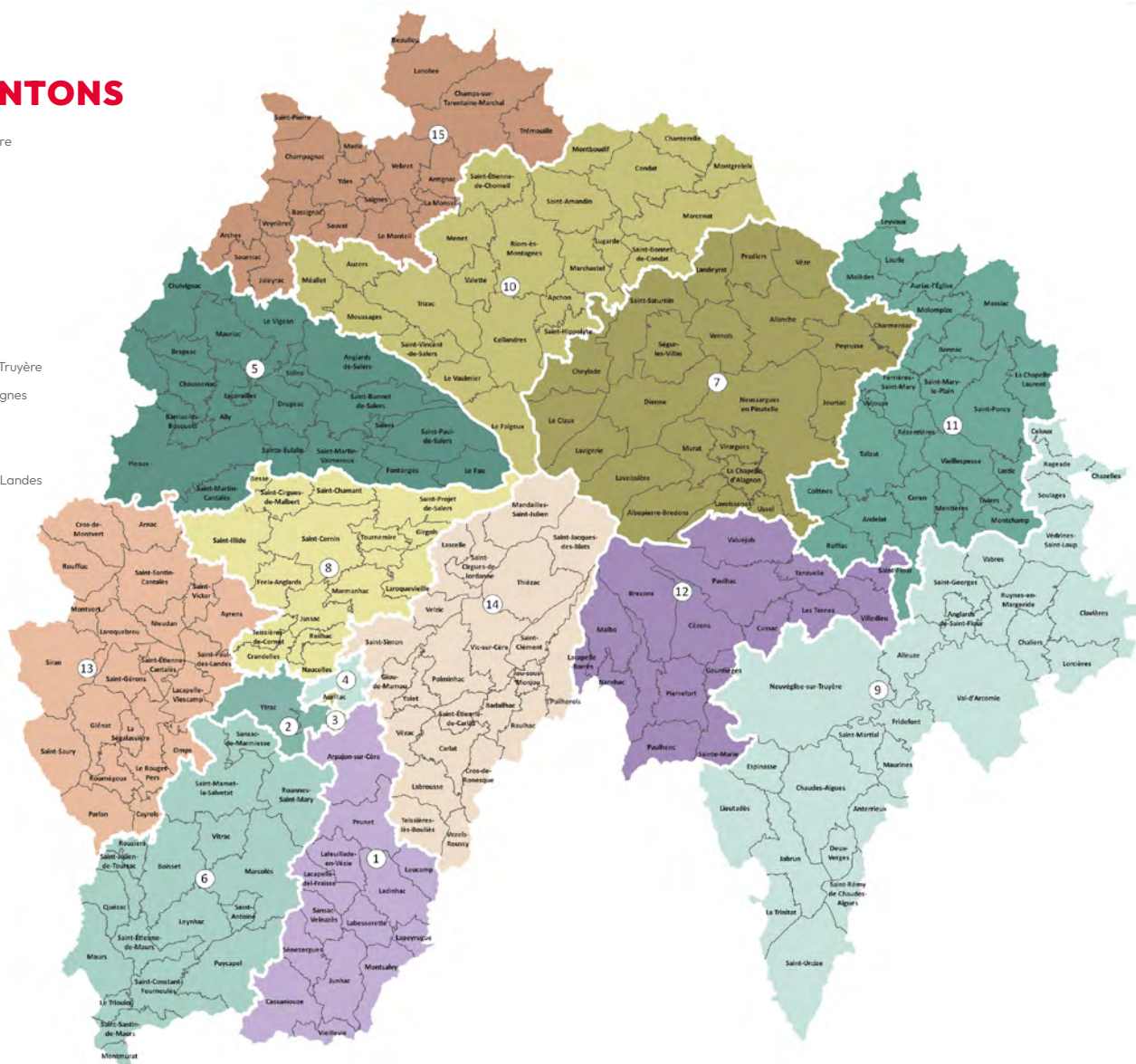
**Valérie
RUEDA**
AURILLAC 2
Conseillère départementale



**Valérie
SEMETEYS**
SAINT-PAUL-
DES-LANDES
Conseillère départementale

LES CANTONS

- ① Arpajon-sur-Cère
- ② Aurillac 1
- ③ Aurillac 2
- ④ Aurillac 3
- ⑤ Mauriac
- ⑥ Mours
- ⑦ Murat
- ⑧ Naucelles
- ⑨ Neuvéglise-sur-Truyère
- ⑩ Riom-ès-Montagnes
- ⑪ Saint-Flour 1
- ⑫ Saint-Flour 2
- ⑬ Saint-Paul-des-Landes
- ⑭ Vic-sur-Cère
- ⑮ Ydes



PROJET POUR LE CANTAL 2030

UNE AMBITION STRUCTURÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le Conseil départemental a choisi de faire de la reconquête démographique un objectif central de son action. Dans un territoire rural comme le Cantal, cette dynamique conditionne la vitalité économique, le maintien des services publics et l'équilibre des territoires. Le Projet pour le Cantal constitue le cadre stratégique de cette ambition. Il fixe les orientations et les priorités de l'action départementale, en s'inscrivant dans une vision de long terme construite autour des réalités locales et des attentes des habitants. Trois ambitions structurent cette démarche :

- renforcer l'attractivité du territoire, pour accueillir de nouvelles populations et soutenir le développement économique ;
- accélérer la transition climatique, en intégrant les enjeux environnementaux dans l'ensemble des politiques publiques ;
- innover, pour adapter l'action publique et valoriser les spécificités du territoire.

UN PROJET DÉCLINÉ EN PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES

Ces orientations se traduisent par des actions concrètes, organisées autour de plusieurs priorités complémentaires :

- Un Cantal attractif, capable de valoriser ses atouts et d'offrir un cadre de vie de qualité, pour ses habitants comme pour les nouveaux arrivants ;
- Un Cantal connecté et ouvert, garantissant une accessibilité renforcée grâce à des infrastructures performantes et à une couverture numérique de qualité ;
- Un Cantal au cœur des solidarités, qui accompagne les habitants à chaque étape de leur vie et renforce la cohésion sociale ;
- Un Cantal innovant, qui expérimente et développe de nouvelles solutions adaptées à ses spécificités ;
- Un Cantal responsable, engagé dans une démarche de développement durable et de transition écologique.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DE L'AVENIR

Ce projet repose sur une conviction forte : l'avenir du Cantal se construit collectivement, en s'appuyant sur l'engagement des acteurs locaux, des partenaires institutionnels et des habitants.

À travers ce cadre stratégique, le Conseil départemental affirme une ambition claire : accompagner le développement du territoire tout en garantissant la qualité de vie de ses habitants et l'équilibre des territoires.



A woman in a green jumpsuit is walking away from the camera through a lush green field. In the background, there are several cows grazing, a large tree on the left, and a farm with a red roof and stone buildings on a hillside under a blue sky with light clouds.

SOUTENIR LA STRUCTURATION D'UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ

• PROMOUVOIR UN CANTAL CONNECTÉ • DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ •
ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES • SOUTENIR L'EXCELLENCE AGRICOLE •
FAVORISER LES DÉPLACEMENTS • VALORISER LA CULTURE ET LE PATRIMOINE •

PROMOUVOIR UN CANTAL CONNECTÉ

TRÈS HAUT DÉBIT : 92 % DU TERRITOIRE CONNECTÉ

Le déploiement du Très Haut Débit constitue un levier majeur de l'attractivité et de l'égalité territoriale. Le coût global du programme s'élève à 1,1 milliard d'euros, hors recettes commerciales et subventions. La participation financière du Département du Cantal atteint **30 millions d'euros**, répartis sur **quatre phases**.

FIBRE OPTIQUE

97 081 prises fibre raccordables fin 2025
soit 87,51 % des bâtiments du département

Objectif : **100 %** de fibre optique dans le Cantal !

Pose de fibre sur la RD344 à Rézentières



COUVERTURE MOBILE RENFORCÉE

Dans le cadre du programme New Deal Mobile, l'année 2025 a permis la mise en service de **6 nouveaux pylônes**, tandis que **17 autres** sont **en cours de construction**. Le département compte désormais 297 pylônes assurant la couverture mobile, dont 35 installés par le Département. Tous sont équipés en 4G, et 122 sont équipés ou pré-équipés en 5G, contribuant à une amélioration continue de la couverture et de la qualité de service.

UN NUMÉRIQUE ÉDUCATIF UNIFIÉ ET AU SERVICE DES COLLÈGES

Depuis juillet 2025, les missions Infrastructures Collèges et Numérique Éducatif ont été unifiées au sein de la Direction des Systèmes d'Information et du Développement du Numérique. Cette évolution marque une étape structurante, avec une gouvernance technique et un pilotage stratégique désormais centralisés, permettant une meilleure cohérence des décisions, une vision consolidée des enjeux et une optimisation des ressources.

L'action s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du **Schéma Départemental du Numérique Éducatif 2 (SDNE2)** et s'articule autour de priorités claires :

- ➔ le renouvellement et la gestion en volume des équipements informatiques,
- ➔ l'optimisation et la sécurisation des systèmes de sauvegarde,
- ➔ la rationalisation du centre logiciels,
- ➔ l'accompagnement des établissements dans les usages pédagogiques du numérique.

L'infrastructure réseau constitue un socle solide, avec **100 % des 22 collèges publics** raccordés à la **fibre optique**, garantissant des conditions d'accès homogènes et performantes sur l'ensemble du territoire.



DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ




AGENCE CANTAL ATTRACTIVITÉ : LES CHIFFRES 2025

PARTICIPATION & PROSPECTION




-  **10** participations à des salons
-  **100** contacts qualifiés et intéressés par une "vie Cantal" collectés
-  **2 000** adresses email collectées lors du Salon International de l'Agriculture



MÉDECINS & INTERNES






-  **4** participations à des salons médecins
-  **4** soirées organisées pour les internes
-  **110** internes accueillis lors de ces soirées

LINKEDIN

-  **3 000** abonnés sur la page
-  **85** publications dans l'année
-  **35** réactions en moyenne par post

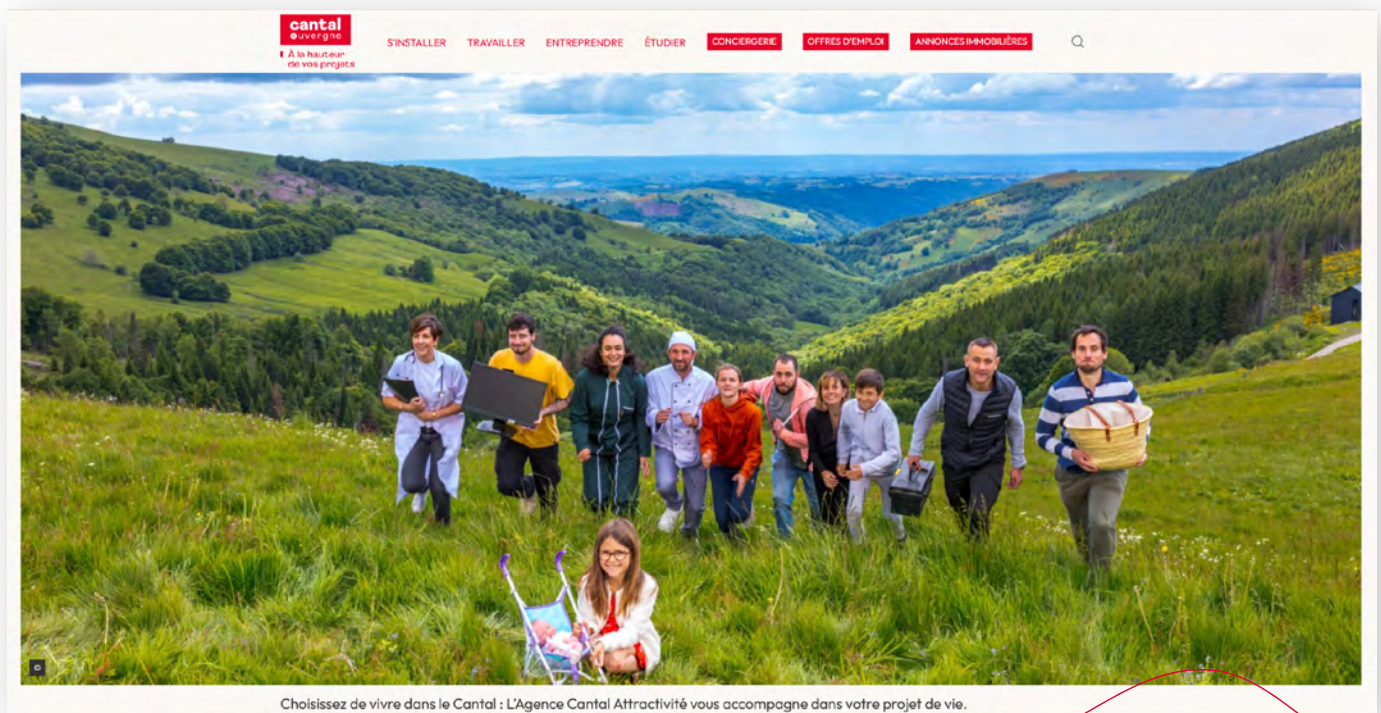


NOUVEAUX ARRIVANTS

-  **3** temps d'accueil organisés
-  **105** nouveaux arrivants accueillis
-  **167** projets de vie inscrits à la conciergerie
-  **14** projets accompagnés lors de la session d'accueil des actifs
-  **31** foyers installés accompagnés par la Conciergerie

UN SYNDICAT MIXTE AU SERVICE DE L'ACCUEIL ET DE L'ATTRACTIVITÉ

Le Syndicat mixte **Cantal Attractivité** fédère l'ensemble des acteurs départementaux engagés dans l'accueil de nouvelles populations. Il repose sur une dynamique partenariale structurée autour d'un programme de **26 actions déclinées en 4 axes stratégiques**, visant à répondre au défi démographique du territoire. Son ambition est claire : **renforcer l'attractivité du Cantal**, en valorisant son image, en développant son tissu économique et en facilitant l'installation de nouveaux habitants. L'action du Syndicat s'inscrit dans une logique collective, en fédérant les partenaires et en accompagnant les nouveaux arrivants à chaque étape de leur projet de vie. En 2025, le Syndicat regroupe le Département, 7 Communautés de Communes (Pays Gentiane, Pays de Mauriac, Pays de Salers, Carladès Communauté, Sumène-Artense Communauté, Hautes-Terres Communauté et Saint-Flour Communauté), les villes de Mauriac et Saint-Flour ainsi que les 3 chambres consulaires (Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers et Artisanat). Le Département consacre **345 000 €** au fonctionnement de l'Agence, traduisant son engagement en faveur de l'attractivité territoriale.



DES ACTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR VALORISER LE TERRITOIRE

Mis en ligne fin 2025, le site cantalauvergne.com constitue une porte d'entrée unique pour les publics extérieurs souhaitant s'informer ou s'installer dans le Cantal. Pensé pour une navigation intuitive, il permet d'accéder à l'information en trois clics maximum. L'expérience utilisateur repose sur une immersion visuelle et une structuration claire autour de quatre thématiques : s'installer, travailler, entreprendre, étudier. Cet outil contribue à moderniser l'image du territoire et à faciliter le passage du projet à l'installation.

RÉPONDRE AUX TENSIONS DE RECRUTEMENT : FOCUS SUR LE MÉDICO-SOCIAL

Face aux difficultés de recrutement dans le secteur médico-social, un groupe de travail réunissant les principaux acteurs (ADAPEI, ADMR, ASED, EHPAD, ADSEA...) a été constitué. Cette démarche collective a permis de lancer plusieurs actions concrètes :

- la création d'un support de communication dédié au secteur,
- la participation à un salon des services à la personne, ayant généré une vingtaine de contacts qualifiés.

Cette dynamique préfigure la mise en place de solutions plus structurées, dans une **logique de mutualisation et d'attractivité des métiers**.



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'action économique s'appuie notamment sur l'antenne cantalienne de l'**Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises**, qui accompagne les entreprises locales à toutes les étapes de leur développement, dans une logique de proximité et de mise en réseau. Le Département soutient ce dispositif à hauteur de **136 000 €**, et maintient parallèlement son engagement auprès d'Initiative Cantal (2 200 €), de la Marque Auvergne (4 000 €) et des chambres consulaires pour les actions d'accueil d'actifs (13 000 €).

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Le Conseil départemental poursuit son engagement en faveur d'un aménagement équilibré du territoire, en accompagnant les projets des communes et intercommunalités. Pour la période 2022-2027, près de **34 M€** ont été mobilisés afin de **soutenir l'investissement local** et **renforcer la qualité de vie des habitants**.

DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES

- Dans le cadre du **Fonds Cantal Solidaire**, 2,26 M€ ont été attribués en 2025 pour accompagner 157 projets portés par des communes de moins de 3 000 habitants, générant plus de 22 M€ d'investissements. Ces opérations concernent des domaines essentiels du quotidien : voirie, aménagements de centres-bourgs, eau et assainissement, équipements scolaires et communaux. Ce dispositif constitue un levier essentiel pour maintenir des services de proximité dans un territoire rural et dispersé.
- Destiné aux communes structurantes, le **Fonds Cantal Villes** a permis en 2025 d'engager 751 000 € pour accompagner 4 projets, générant près de 7 M€ d'investissements. Parmi les opérations soutenues : la reconstruction de la salle polyvalente de Carbonat à Arpajon-sur-Cère, les travaux sur l'abbatiale Saint-Géraud et la valorisation du site patrimonial à Aurillac, la rénovation thermique de la gendarmerie de Mauriac.
- Le **Contrat Cantal Développement** accompagne les projets structurants des intercommunalités et des communes. En 2025, 2,34 M€ ont été engagés pour 14 opérations, représentant plus de 15 M€ d'investissements. Les projets accompagnés illustrent la diversité des enjeux territoriaux : équipements sportifs et de loisirs (boulodrome communautaire, centre de tennis), transition environnementale (réseaux d'assainissement, gestion de l'eau), développement touristique (office de tourisme, voie verte), services à la population (pôle intercommunal, écoles, équipements culturels), accueil de nouvelles populations (*logements passerelles*).

INNOVER POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

Au titre du dispositif **Fonds Cantal Innovation**, deux appels à projets ont été lancés pour répondre aux enjeux d'attractivité :

LOGEMENTS "LES CLEFS DU CANTAL"

- 🎯 Proposer des logements meublés et équipés pour les nouveaux arrivants sur l'ensemble du territoire :
- 24 nouveaux logements** programmés dans **9 communes**
- 30 logements** disponibles à terme
- 2,7 M€** d'investissement portés par les communes
- 524 100 €** d'aide départementale

SOUTIEN À LA RANDONNÉE

- 🎯 Soutenir la modernisation de la signalétique des sentiers afin de se doter d'un réseau homogène et conforme aux standards nationaux d'ici 2026 :
- Financement de **234 040 €**
- sur **400 000 €** de travaux

ACCOMPAGNER LA REVITALISATION DES CENTRALITÉS

Dans le cadre du programme national **Petites Villes de Demain**, **26 communes** du Cantal sont labellisées. En 2025, **7 études** ont été financées pour un montant de **84 312 €**. Le Département intervient en appui technique et financier pour accompagner les projets de revitalisation des centres-bourgs.

VALORISER LE CADRE DE VIE

Le Département accompagne les communes dans l'amélioration du cadre de vie à travers le concours **Villes et Villages Fleuris**. L'objectif est d'apporter un conseil sur les aménagements des espaces publics, intégrant paysage, ressources, patrimoine et cadre de vie.



Puy Mary



PARTICIPER AUX GRANDS PROJETS DE TERRITOIRE

Le Département s'appuie sur des partenariats structurants et stratégiques avec les **grandes structures territoriales** pour accompagner des projets d'envergure.

Il soutient notamment les **Parcs naturels régionaux** :

- Volcans d'Auvergne : 155 500 €
- Aubrac : 25 500 €

Et contribue aux principaux **syndicats porteurs de projets** :

- Grand Site de France Puy Mary : 321 300 €
- Syndicat mixte du Lioran : 277 000 €
- Garabit Grandval : 159 500 €
- EPIDOR (Dordogne) : 58 300 €
- Bassin du Lot : 45 600 €
- Projet Conques Vallées Lot Dourdou : 5 000 €

Ces coopérations permettent de porter des **projets d'envergure** en matière de tourisme, d'environnement et de développement territorial.

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ET LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

La vitalité associative constitue un pilier du dynamisme et de l'attractivité du Cantal. En accompagnant les initiatives locales, le Conseil départemental participe activement à l'animation des territoires et au maintien du lien social. En 2025, le Département a consacré **358 031 €** au **Fonds Cantal Animation**, permettant de soutenir **792 projets associatifs et d'animation locale** sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif favorise la mise en œuvre d'événements de proximité, dans des domaines variés tels que la culture, le sport, les traditions locales ou encore l'animation des communes.

UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES

À travers ces dispositifs, le Département affirme son rôle de partenaire des acteurs locaux et soutient une programmation riche et diversifiée, contribuant à l'animation de la vie locale, à l'attractivité du territoire, au maintien d'un tissu associatif dynamique et à la valorisation des initiatives locales. Ces actions illustrent l'engagement constant du Conseil départemental en faveur d'un territoire vivant, solidaire et attractif.

ACCOMPAGNER LES MANIFESTATIONS CLÉS

Le **Fonds Cantal Animation Plus** complète ce dispositif en soutenant les événements de dimension départementale, ainsi que les principales manifestations sportives, culturelles et économique-touristiques. En 2025, **207 700 €** ont été attribués à **46 événements et associations**, contribuant à renforcer le rayonnement du territoire. Parmi les manifestations accompagnées : Aurillac en Scène, Critérium de Marcolès, Festival Caillou Costaud à Pierrefort, Fête du Bleu à Riom-ès-Montagnes, Fête des Palhàs à Massiac, Festival Fondue à Font d'Al au Lioran, Festival C'Mouvoir à Champs-sur-Tarentaine.



INGÉNIERIE TERRITORIALE

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS AU PLUS PRÈS DE LEURS PROJETS

Le Conseil départemental se positionne comme un partenaire de proximité des collectivités, en mobilisant une ingénierie technique et opérationnelle au service des territoires. À travers ses dispositifs d'accompagnement, il contribue à la mise en œuvre de projets structurants et à l'amélioration de la gestion des services publics locaux.

GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'année 2025 marque la première mise en œuvre effective du Schéma départemental de l'Eau et de l'Assainissement, structurant l'action du Département dans ce domaine stratégique. De nombreuses actions ont été engagées pour anticiper les enjeux liés à la ressource et accompagner les collectivités :

- déploiement d'un réseau automatisé de suivi des eaux souterraines, outil d'aide à la décision en période de tension ;
- renforcement de l'assistance technique et de l'appui à la maîtrise d'ouvrage, notamment via Atlas Cantal ;
- développement de nouveaux outils numériques (dont module déclarations de travaux) ;
- montée en puissance de la mission de recherche de fuites ;
- création d'une expertise dédiée aux réseaux d'assainissement ;
- accompagnement à la structuration des services d'eau ;
- poursuite des missions d'exploitation et de conseil.

17 nouvelles conventions
recherche de fuites d'eau
potable

+ de **100** réunions
accompagnement des
collectivités

260 visites de stations
d'épuration
suivi et exploitation des
équipements

CANTAL INGÉNIERIE ET TERRITOIRES : UNE INGÉNIERIE PUBLIQUE DE PROXIMITÉ

Avec 308 adhérents, représentant l'ensemble des intercommunalités et la quasi-totalité des communes, Cantal Ingénierie et Territoires est aujourd'hui un acteur incontournable de l'ingénierie publique cantalienne. L'Agence propose un accompagnement opérationnel complet : aide à la décision, assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, structuration des projets, sécurisation des procédures. Elle intervient sur des projets variés, en lien avec les grandes transitions territoriales : transition énergétique, aménagement des espaces publics, mobilités douces, gestion de l'eau. L'année 2025 a également été marquée par le lancement d'un service d'archivage itinérant, déjà largement plébiscité par les collectivités. La qualité du service rendu est confirmée par une satisfaction unanime des collectivités, soulignant la proximité, la réactivité et l'expertise des équipes.

308 adhérents
100 % des EPCI et
près de 98 % des communes

100 % des collectivités satisfaites
recommandent l'agence

270 nouvelles opérations
initiales en 2025

225 000 € de participation
départementale

UNE DYNAMIQUE CONFIRMÉE

L'année 2025 confirme la pertinence d'un service public d'ingénierie territoriale fondé sur la proximité et l'efficacité. À l'approche du renouvellement des équipes locales en 2026, l'Agence poursuivra son action avec un objectif clair : accompagner durablement les collectivités et renforcer encore la qualité du service rendu.



SOUTENIR L'EXCELLENCE AGRICOLE



Le Conseil départemental confirme en 2025 son engagement en faveur d'une agriculture performante, durable et innovante.

UNE AGRICULTURE INNOVANTE, DURABLE ET ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE

À travers son **programme agricole 2023-2027**, doté de **7,5 M€**, il accompagne les exploitations dans leurs transitions économiques, technologiques et environnementales. Les priorités de cette politique sont multiples :

- ◆ améliorer la performance économique des exploitations,
- ◆ développer l'élevage de précision et les outils connectés,
- ◆ accompagner l'adaptation au changement climatique,
- ◆ soutenir la consommation locale,
- ◆ favoriser l'installation et l'emploi agricole.

Ce programme s'inscrit en complémentarité avec les financements européens du **FEADER**, renforçant ainsi l'effet levier au bénéfice des exploitations.

DISPOSITIFS FEADER 2025

629 projets soutenus

18,6 M€ de financement mobilisés

Département : 0,8 M€ / Feader : 11,3 M€ / Région : 6,5 M€

33,8 M€ d'investissements générés

PROGRAMME AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

254 projets aidés

1,5 M€ d'aides versées

UNE AGRICULTURE AU CŒUR DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

CONSOCANTAL : RENFORCER LES CIRCUITS COURTS

La démarche Consocantal, portée avec la Chambre d'Agriculture et soutenue par l'État, encourage l'**approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective**. En 2025, 92 établissements sont engagés dans la démarche, couvrant un large panel de structures : établissements scolaires, structures médico-sociales, hôpitaux, villages vacances. Une remise officielle de plaques a permis de valoriser l'engagement des partenaires et leur niveau d'intégration de produits locaux.

CONSOCANTAL

92 établissements engagés

56 au niveau 1 (moins de 25 % de produits locaux)
36 au niveau 2 (entre 25 et 50 % de produits locaux)

3,6 millions de repas concernés

AGRILOCAL : UN OUTIL AU SERVICE DES PRODUCTEURS ET DES ACHETEURS

La plateforme Agrilocal 15 permet de **mettre en relation les acheteurs publics et les producteurs locaux**, dans le respect du cadre des marchés publics. Accessible gratuitement, elle simplifie les démarches et favorise l'approvisionnement de proximité dans la restauration collective.

AGRILOCAL15

96 acheteurs

174 fournisseurs

110 000 € de commandes réalisées

UNE AGRICULTURE MOTEUR DE L'ATTRACTIVITÉ

Par ces dispositifs, le Département soutient une agriculture à la fois **moderne, compétitive et ancrée dans son territoire**. Elle constitue un pilier essentiel de l'identité cantalienne, mais aussi un levier majeur d'attractivité et de développement économique.



Consocantal



Agrilocal

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS

Le Département poursuit en 2025 sa politique d'aménagement et d'entretien du réseau routier, avec un objectif constant : améliorer la sécurité, la fluidité et la qualité des déplacements sur l'ensemble du territoire.

DES OPÉRATIONS STRUCTURANTES SUR LE RÉSEAU

RD 922 – LOUBEJAC / L'HÔPITAL

Une opération d'envergure a été menée afin de **sécuriser et moderniser** cet axe structurant. Les travaux ont porté sur :

- la rectification du tracé et la stabilisation d'une zone instable,
- l'aménagement de carrefours sécurisés en tourne-à-gauche,
- la création d'un créneau de dépassement de 725 m,
- la réalisation d'aménagements hydrauliques,
- la sécurisation des points d'arrêt de transport scolaire.

2,7 km aménagés

4,5 M€ HT de coût total
dont 2,25 M€ HT au titre du Pacte Cantal II
et 400 341 € HT au titre de la DSID

RD 922 – REILHAC

Cet aménagement vise à améliorer la **sécurité des usagers** et la **lisibilité des échanges**. Les interventions ont concerné :

- la création d'un tourne-à-gauche et d'une voie d'évitement,
- la mise en conformité des conditions de visibilité,
- la prolongation d'un passage souterrain pour sécuriser les circulations piétonnes.

1,5 km aménagé

885 000 € HT de coût
dont 374 000 € HT au titre du Pacte Cantal II
et 334 000 € HT au titre de la DSID



La Roche Noire

RD 17 – LA ROCHE NOIRE

Le Département a engagé des travaux spécifiques de **sécurisation de falaise**, nécessitant des techniques adaptées en milieu contraint.

Les interventions ont consisté à :

- installer des dispositifs de protection (grillages, clouage, maillage),
- stabiliser les masses rocheuses instables,
- intervenir dans le respect des contraintes paysagères du Grand Site du Puy Mary.

327 200 € HT pour la dernière tranche
dont 179 200 € HT financés par la DSID

UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ AU SERVICE DES TERRITOIRES

À travers ces opérations, le Conseil départemental poursuit une politique ambitieuse d'aménagement et d'entretien du réseau routier, conciliant **sécurité des usagers, performance des infrastructures, respect de l'environnement et qualité de service au quotidien**.

ENTRETIEN DU RÉSEAU TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

Chaque année, le Département assure l'entretien des accotements dans une logique de sécurité et de préservation de l'environnement. Le fauchage dit « raisonné » consiste à limiter l'intervention au strict nécessaire : amélioration de la **visibilité des usagers**, **sécurisation des carrefours**, **préservation de la biodiversité** et réduction des émissions liées à l'entretien.



4 000 km
de routes
départementales
entretenu

300 000 €
de budget

18
épareuses
mobilisées

6
semaines de
campagne

7,1 km / jour :
rendement moyen
par machine

LIGNE AÉRIENNE AURILLAC – PARIS : UN SERVICE ESSENTIEL POUR LA CONNECTIVITÉ DU TERRITOIRE

La ligne aérienne Aurillac–Paris, opérée par la compagnie Chailair, a entamé en 2025 sa troisième année d'exploitation. Désormais pleinement intégrée dans le paysage cantalien, elle constitue un élément clé de la **continuité territoriale**. Elle permet de maintenir un lien direct, rapide et fiable avec la capitale, renforçant ainsi l'attractivité du territoire, sa compétitivité économique et son ouverture vers l'extérieur. Pour les entreprises, les acteurs institutionnels comme pour les habitants, cette desserte représente un levier stratégique pour les déplacements professionnels, l'accès aux marchés nationaux et l'accueil de partenaires. L'exploitation est assurée par un ATR 42 de 48 places, permettant de relier Aurillac à Orly en 1h15. L'offre comprend **2 rotations quotidiennes du lundi au vendredi** et **1 rotation le dimanche soir**, garantissant une souplesse adaptée aux besoins des usagers, notamment pour les déplacements à la journée. Dans un contexte national marqué par une baisse de fréquentation des lignes intérieures, le trafic 2025 reste légèrement inférieur aux prévisions initiales. Toutefois, il demeure cohérent avec les tendances observées et confirme le **rôle structurant de cette liaison** pour le territoire.

23 927 passagers

3,293 M€ de budget

1h15 de temps de trajet

48 places par vol



ATR 42

VALORISER LA CULTURE ET LE PATRIMOINE



Hibernarock



Arts et petite enfance



Territoires Imaginés



Jours de danse(s)

En 2025, l'action culturelle du Conseil départemental s'inscrit dans une dynamique ambitieuse, conjuguant diffusion artistique, soutien à la création et valorisation du patrimoine. Elle contribue pleinement à l'attractivité du territoire et au dynamisme des bassins de vie.

CULTURE :

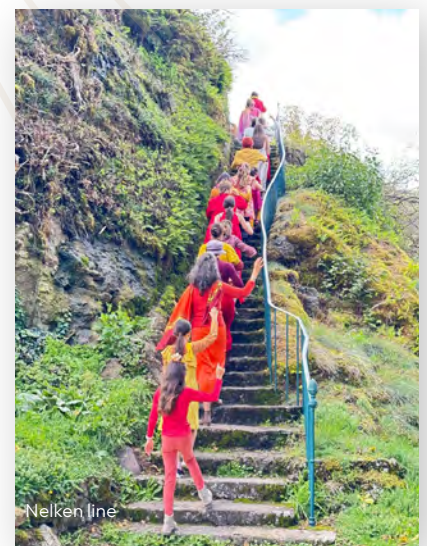
1,48 M€ de budget

10 500 spectateurs et participants aux festivals et projets départementaux

DES ACTIONS CULTURELLES STRUCTURANTES SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'action départementale repose sur une programmation diversifiée :

- **festivals départementaux** (Jours de Danse(s), Hibernarock),
- **résidences artistiques** (Territoires imaginés),
- actions dédiées à la **petite enfance** (Arts et petite enfance),
- accompagnement des **pratiques amateurs et professionnelles**,
- soutien aux **saisons culturelles** et aux **structures d'enseignement artistique**.



Nelken line

TEMPS FORTS 2025

JOURS DE DANSE(S) : UNE PROGRAMMATION DENSE MÉLANT SPECTACLES, ATELIERS, CINÉMA ET CONFÉRENCES

Présent sur 5 intercommunalités et 12 communes, le festival a rassemblé 3 000 participants, 8 équipes artistiques professionnelles,

UNE CRÉATION PARTICIPATIVE : « LA NELKEN LINE EN FANFARE »

Ce projet départemental a mobilisé 4 territoires cantaliens, écoles, structures culturelles et habitants, autour d'une déambulation artistique inspirée de Pina Bausch.

TERRITOIRES IMAGINÉS : UNE ACTION EMBLÉMATIQUE DE LA CULTURE "AU CŒUR DES TERRITOIRES", EN LIEN DIRECT AVEC LES HABITANTS

Résidence artistique itinérante, ce dispositif a touché 2 500 personnes à travers des interventions en milieu scolaire et social, ateliers participatifs, créations collectives.

ARTS ET PETITE ENFANCE : UN DISPOSITIF ARTISTIQUE POUR LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS

PHENOMENA a permis d'accompagner 200 enfants sur 15 communes, de sensibiliser 50 professionnels.

HIBERNAROCK : UN FESTIVAL STRUCTURANT QUI ALLIE ARTISTES NATIONAUX, ÉMERGENCE ET DIFFUSION TERRITORIALE

4 000 spectateurs ont assisté aux concerts des 30 groupes. 100 artistes étaient présents dans 15 communes. 400 usagers ont emprunté la navette gratuite.

OUVERTURE À DES PARTENARIATS NATIONAUX : POMPIDOU ET LES ARTISTES

Le Département a engagé un projet de collaboration avec le Centre Pompidou, l'IRCAM et la Bibliothèque publique d'information, en lien avec la Médiathèque départementale. L'objectif : proposer des expositions d'envergure nationale et déployer une action culturelle sur l'ensemble du territoire.

PRÉSERVER ET VALORISER L'IDENTITÉ CANTALIENNE

Le Département poursuit son engagement en faveur de la **conservation** et de la **valorisation du patrimoine**. En 2025, 47 % des communes (soit 117) ont bénéficié d'un accompagnement technique ou financier. Le Département apporte également une aide financière aux actions menées par le Pays d'Art et Histoire de Saint-Flour ainsi qu'à la Fondation du Patrimoine pour l'attribution des labels - et de la subvention de 2% - aux propriétaires privés. Par ailleurs, plus de 2 000 habitants et visiteurs ont participé aux actions de médiation.



Retable de l'église St Julien à Ussel



Église de la Chapelle d'Alagnon

PRÉSERVER, TRANSMETTRE ET DIFFUSER LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE

Les **Archives départementales** jouent un rôle central dans la conservation et la valorisation du patrimoine documentaire.

UN SERVICE AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les Archives accompagnent les collectivités dans la gestion de leurs fonds avec 36 inspections réalisées, et 1 019 ml éliminés réglementairement.

DES ARCHIVES ACCESSIBLES AU PUBLIC

- 407 lecteurs uniques, 1 413 séances en salle, 6 646 documents communiqués.
- 33 188 visiteurs en ligne, 16,7 millions de pages vues.
- 449 demandes à distance traitées.

UNE OFFRE CULTURELLE RENOUVELÉE

En 2025, les Archives ont développé :

- une exposition : « De la craie à la plume »,
- de nouvelles animations (Archiva-Jeux, visites, ateliers),
- des actions « hors les murs » dans les médiathèques.

1 324 participants (838 jeunes, 486 adultes) ont été accueillis dans ce cadre.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES :

144 ml d'archives collectées

162 ml classés

291 ml éliminés

99 documents restaurés

203 958 nouvelles images numérisées

4,4 millions d'images disponibles en ligne (6,98 To)

UN RÉSEAU CULTUREL AU SERVICE DE TOUS LES TERRITOIRES

La Médiathèque départementale accompagne les bibliothèques et développe l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire, à travers des actions de diffusion, de médiation et de prêt de ressources.

UNE OFFRE CULTURELLE RICHE ET ACCESSIBLE

En 2025, la Médiathèque départementale a proposé une programmation diversifiée en direction de tous les publics.

- Salon du livre et de l'illustration jeunesse : 600 enfants rencontrant 16 illustrateurs, 788 visiteurs d'expositions, 486 participants aux rencontres.
- Mois du documentaire : 14 projections – 430 spectateurs.
- Fête du cinéma d'animation : 150 participants.
- Actions musicales, jeux et lecture mobilisant plusieurs centaines de participants.

La Médiathèque départementale joue ainsi un rôle structurant dans l'animation culturelle, en assurant une diffusion équilibrée de l'offre sur l'ensemble du territoire et en accompagnant les publics à tous les âges de la vie.



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE :

119 500 prêts de documents

23 050 réservations via les navettes

153 bibliothèques / médiathèques desservies

6 036 documents acquis

202 œuvres prêtées par l'artothèque

46 expositions prêtées

2 595 utilisateurs des ressources numériques (dont 973 nouveaux inscrits)

823 familles bénéficiaires de l'album de naissance

91 professionnels formés

220 participants aux animations jeux

347 spectateurs pour les concerts

AGIR AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

- RENFORCER L'INSERTION ET L'EMPLOI • FAVORISER L'AUTONOMIE
- PROTÉGER L'ENFANCE ET LA FAMILLE • S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE
- INVESTIR POUR LES COLLÉGIENS • ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE •

RENFORCER L'INSERTION ET L'EMPLOI

Le Conseil départemental intervient au plus près des habitants pour accompagner les publics en situation de fragilité, prévenir les ruptures et favoriser le retour à l'emploi. Cette intervention sociale de proximité constitue un pilier essentiel de l'action départementale.



UNE ACTION SOCIALE AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Organisé en 2025 à Riom-ès-Montagnes, le premier **Forum Logement** a permis d'apporter des réponses concrètes aux problématiques locales : accès au logement, rénovation énergétique, prévention des impayés. Mobilisant de nombreux partenaires (CAF, ARS, ADIL, EDF Solidarité, Cantal Rénov'Énergie...), cet événement inédit a renforcé l'information des habitants, le dialogue entre institutions et usagers et l'accompagnement des publics en zone rurale. Une action appelée à se développer sur l'ensemble du territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ ET CIBLÉ

Le dispositif **Cantal Emploi Insertion** repose sur un accompagnement intensif et coordonné, agissant sur les freins sociaux et de santé, la construction du projet professionnel et la mise en relation avec les employeurs. En 2025, le dispositif monte en puissance avec une présence territoriale renforcée et des résultats significatifs en matière d'insertion. Ces résultats confirment l'efficacité d'un accompagnement intensif et individualisé, au plus près des réalités du territoire.

CANTAL EMPLOI INSERTION :

1 197 personnes accompagnées

818 sorties du dispositif

58,1 % de sorties vers l'emploi

UNE MOBILISATION FORTE DES ÉQUIPES SOCIALES

La Direction de l'Action Sociale, de l'Emploi et de l'Insertion s'appuie sur des **équipes pluridisciplinaires** réparties sur l'ensemble du département.

EFFECTIFS

- 62 agents en action sociale
- 17 agents en emploi-insertion
- 4 agents en mission logement

ACTIVITÉ DU SERVICE ACTION SOCIALE

- 4 051 personnes accompagnées
- 17 346 rendez-vous individuels
- 2 897 visites à domicile
- 150 informations préoccupantes

ACCOMPAGNEMENT DES CONSEILLERS EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

- 287 personnes suivies
- 2 313 rendez-vous
- 603 visites à domicile

SOUTENIR LES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Le **RSA** reste un outil majeur de solidarité pour les publics les plus fragiles. En 2025, **1 798 bénéficiaires** du RSA ont été accompagnés, pour **12 M€** d'allocations versées, soit une aide moyenne de 557 € par mois.

UN ACCOMPAGNEMENT ESSENTIEL POUR LES MÉNAGES

La **Mission Logement** intervient pour prévenir les situations de précarité et accompagner les ménages en difficulté, notamment à travers le Fonds de Solidarité Logement (FSL).

LOGEMENT :

717 dossiers aidés

280 000 € d'aides accordées

400 € en moyenne par dossier

UNE POLITIQUE SOCIALE AU CŒUR DU PROJET DÉPARTEMENTAL

À travers ces actions, le rôle apporte des réponses concrètes aux besoins des Cantaliens : **proximité des services, accompagnement individualisé, soutien à l'insertion professionnelle, prévention des situations de précarité**. Une action déterminante pour maintenir la cohésion sociale et accompagner les parcours de vie.

FAVORISER L'AUTONOMIE

En 2025, le Conseil départemental poursuit son engagement en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, en affirmant une ambition claire : garantir un parcours plus simple, plus coordonné et plus lisible pour tous.

AUTONOMIE :

Budget : **80,2 M€** alloués aux personnes âgées et personnes handicapées, soit une augmentation de 3% par rapport à 2024

UNE RÉPONSE AUX ENJEUX DU VIEILLISSEMENT ET DU HANDICAP

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et l'évolution des besoins d'accompagnement, l'action départementale s'inscrit dans une logique de transformation, visant à renforcer la coordination entre les acteurs et à améliorer la qualité du service rendu. Le déploiement du **Service public départemental de l'autonomie** (SPDA) constitue une étape structurante. Il permet de mieux organiser l'accueil, l'orientation et le suivi des publics, en s'appuyant sur une coopération renforcée entre les partenaires sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

DES POLITIQUES EN ÉVOLUTION AU SERVICE DES USAGERS

Le Cantal s'inscrit également dans une dynamique d'innovation, en participant à l'expérimentation nationale de **fusion des sections soins et dépendance en EHPAD**. Cette réforme vise à simplifier le fonctionnement des établissements et à améliorer la lisibilité du parcours des résidents, sans impact pour les familles. Dans le même esprit, le Département prépare l'avenir avec l'élaboration du **Schéma départemental de l'autonomie 2026-2030**, construit en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cette démarche permet de faire émerger des priorités partagées, autour de l'accompagnement du vieillissement, du handicap et de l'attractivité des métiers du secteur.

UN ENGAGEMENT CONCRET AU QUOTIDIEN

Au-delà de ces évolutions structurantes, l'action du Département se traduit par un **accompagnement quotidien des publics**. En 2025, plus de 80 millions d'euros sont consacrés à l'autonomie, permettant de **soutenir des milliers de bénéficiaires à travers les dispositifs d'aide à domicile, d'hébergement ou de compensation du handicap**. Cette mobilisation se traduit également par des actions de prévention, qui participent au maintien de l'autonomie et à la lutte contre l'isolement des personnes les plus fragiles.

UNE POLITIQUE TournÉE VERS L'AVENIR

À travers ces actions, le Conseil départemental affirme son rôle de chef de file en matière d'autonomie, en conduisant une **politique à la fois solidaire, innovante et adaptée aux réalités du territoire**. L'objectif est désormais de poursuivre cette dynamique en renforçant encore la coordination des parcours, en développant des solutions de proximité et en accompagnant les transformations du secteur médico-social.

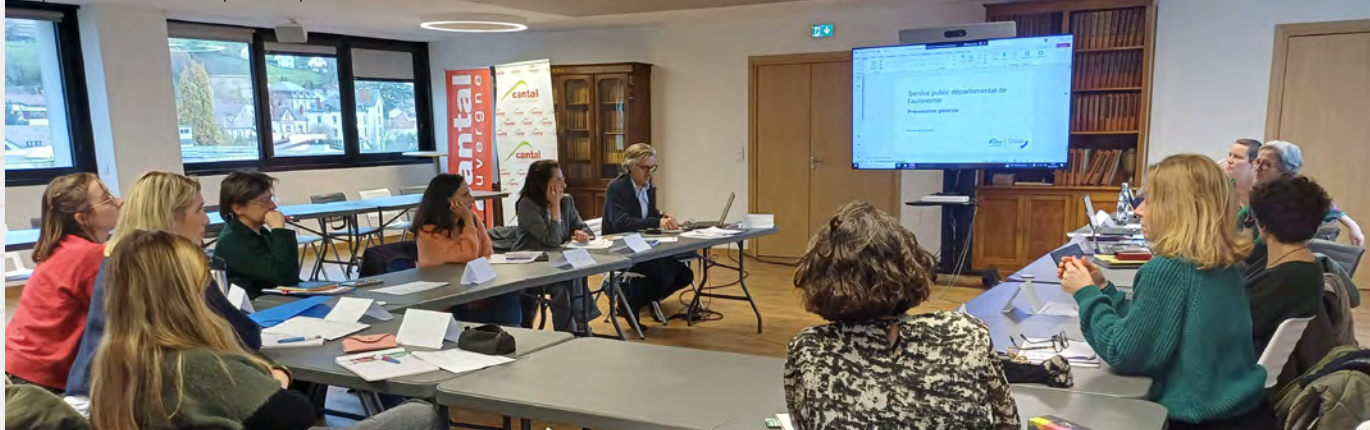
AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT :
1 185 bénéficiaires pour **42,7 M€**

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE : 3 316 bénéficiaires de l' APA à domicile pour **15,7 M€**

PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP : 5,3 M€ pour **754** bénéficiaires

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE :
8 000 participations à des actions collectives et **236** aides individuelles
350 589 € de financement

Déploiement du Service public départemental de l'autonomie (SPDA)



PROTÉGER L'ENFANCE ET LA FAMILLE

Le Conseil départemental poursuit en 2025 son engagement en faveur de l'enfance et de la parentalité, en développant une action globale alliant prévention, accompagnement et protection des publics les plus fragiles.

FAVORISER UN ACCUEIL ADAPTÉ DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La politique en faveur de la petite enfance s'inscrit dans une dynamique de développement soutenue. L'ouverture de **7 établissements d'accueil du jeune enfant**, représentant **82 nouvelles places**, illustre la volonté du Département de répondre aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire. Cette dynamique se prolonge avec de nouveaux projets en cours, notamment la **création de micro-crèches et de maisons d'assistants maternels**, contribuant à structurer une **offre de proximité adaptée aux réalités rurales**. Parallèlement, l'accompagnement des professionnels est renforcé, notamment à travers des actions de formation et de sensibilisation.

AGIR EN PRÉVENTION DÈS LES PREMIÈRES ANNÉES

Le Département mène une **politique active de prévention**, portée en particulier par la PMI, afin de garantir un suivi précoce des enfants et un accompagnement des familles. En 2025, **600 enfants** ont bénéficié d'un **suivi médical** et plus de **1100 bilans** ont été réalisés en école maternelle, illustrant l'importance de cette action de proximité. L'accompagnement concerne également les parents, avec plus de **200 consultations de femmes enceintes** et **445 consultations en centres de santé sexuelle**, contribuant à un suivi global de la santé.

RENFORCER LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Face à une vigilance accrue et à une augmentation des situations signalées, l'activité de protection de l'enfance reste soutenue, avec **440 informations préoccupantes** reçues et **148 évaluations** réalisées en 2025. Pour répondre à ces enjeux, le Département a poursuivi l'adaptation de ses dispositifs, notamment par la mise en place de **64 mesures d'accompagnement renforcé** et l'ouverture d'une **unité médico-éducative pour adolescents**, destinée aux situations les plus complexes.

UNE ÉVOLUTION DES PRISES EN CHARGE

L'année 2025 marque une inflexion notable : le **nombre d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance diminue**, pour s'établir à 376, une évolution positive après plusieurs années de hausse continue. Cette tendance contribue à réduire la pression sur les structures d'accueil. Elle s'accompagne toutefois de fragilités persistantes, notamment en matière d'accueil familial, avec une **baisse du nombre d'assistants familiaux**.

UNE POLITIQUE AU CŒUR DES PARCOURS DE VIE

À travers l'ensemble de ces actions, le Conseil départemental confirme son rôle central dans la protection de l'enfance, en articulant prévention, accompagnement et prise en charge. Une politique qui vise à **sécuriser les parcours, soutenir les familles et garantir à chaque enfant les conditions nécessaires à son développement**.



Protéger les plus vulnérables et accompagner les familles

S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE

Le Département poursuit en 2025 une politique volontariste en faveur des jeunes, en accompagnant leurs parcours de formation, en facilitant leur insertion et en développant des actions en faveur de l'engagement et de la citoyenneté.

SOUTENIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET ÉTUDIANTE

Dans un contexte de fragilité sociale pour certaines familles, le Département maintient un dispositif de **bourses départementales**, destiné aux collégiens comme aux étudiants, faisant du Cantal un territoire pionnier en la matière. En 2025, **plus de 300 dossiers** ont été déposés, dont près de la moitié éligibles, pour un montant global de **32 700 €**, témoignant de l'importance de ce soutien dans l'accompagnement des parcours éducatifs. La dématérialisation complète des demandes via la plateforme départementale permet désormais de simplifier les démarches et d'accélérer le traitement des dossiers.

FAVORISER L'ENGAGEMENT ET L'INSERTION DES JEUNES

Le Département soutient également les premiers engagements professionnels, notamment à travers l'aide au BAFA, qui a bénéficié à plusieurs jeunes en 2025, ainsi que des dispositifs de mobilité internationale favorisant l'ouverture et les expériences à l'étranger. L'engagement citoyen constitue un autre axe fort, illustré par le partenariat avec **Unis-Cité**, qui a mobilisé **22 volontaires en service civique** sur l'ensemble du territoire. Leurs actions ont permis de lutter contre l'isolement des personnes âgées, de sensibiliser les jeunes aux enjeux sociétaux, d'accompagner la transition écologique et de promouvoir la santé mentale. Au total, **plus de 1 800 bénéficiaires** ont été touchés par ces actions, témoignant de leur impact social et éducatif.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Cantal poursuit le développement de son offre d'enseignement supérieur, avec **environ 1 800 étudiants** à l'échelle départementale, répartis sur plusieurs sites. Le partenariat avec l'**Université Clermont Auvergne**, soutenu par une convention pluriannuelle, contribue à renforcer l'offre de formation, les conditions d'accueil, le développement de la recherche et de l'innovation et la vie étudiante. Le Département accompagne également des dispositifs innovants comme le **Campus connecté**, participant à l'accessibilité des études supérieures sur le territoire.

ENCOURAGER L'INNOVATION ET L'ORIENTATION

En 2025, plusieurs événements ont illustré la dynamique en faveur des jeunes :

- le **Hackathon Pépite Cantal**, qui a réuni 120 jeunes autour de projets innovants liés à l'attractivité et au développement territorial ;
- le **forum "Un date avec ton avenir"**, dédié à l'orientation, permettant des échanges directs entre jeunes, organismes de formation et professionnels.

Ces initiatives contribuent à mieux accompagner les choix d'orientation et à renforcer le lien entre formation et emploi.

INVESTIR DANS L'AVENIR DU TERRITOIRE

À travers l'ensemble de ces actions, le Conseil départemental affirme une ambition forte : **accompagner chaque jeune dans son parcours, favoriser son insertion et lui permettre de construire son avenir dans le Cantal.**



Hackathon Pépite Cantal

PASS CANTAL :

10 641

chéquiers
commandés
(86% en ligne)

324 partenaires

493 000 €

de budget réalisé

INVESTIR POUR LES COLLÉGIENS

Le Conseil départemental affirme en 2025 son engagement en faveur de l'éducation, en garantissant un **maillage équilibré** des collèges publics sur l'ensemble du territoire et en veillant à offrir à ses 4 700 élèves des **conditions d'apprentissage de qualité**. Le Département fait le choix de renforcer leur attractivité grâce à des projets éducatifs innovants et à des équipements modernisés.

ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

Le fonctionnement des collèges repose sur une **mobilisation importante des moyens humains et financiers**, avec une dotation annuelle de plus de 2,3 M€, permettant de garantir un **service public de qualité au quotidien**. Les équipes départementales, composées notamment de 151 agents techniques, assurent l'entretien, la restauration et l'accueil des élèves, contribuant directement à la qualité de vie dans les établissements. Cette organisation est renforcée par des dispositifs de remplacement et des actions de formation, afin de maintenir un haut niveau de service sur l'ensemble du territoire.

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL

Le Département poursuit ses investissements pour améliorer les conditions de travail des agents et l'environnement des élèves, notamment à travers le **renouvellement des équipements d'entretien** et la **modernisation des matériels**. Dans le domaine de la **restauration scolaire**, près de 700 000 repas sont servis chaque année, illustrant l'importance de ce service pour les collégiens et, plus largement, pour les publics accueillis dans les établissements. Le plan de modernisation des équipements de restauration se poursuit, contribuant à améliorer la qualité du service et les conditions de production.

PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RESPONSABLE

Le Département s'engage également en faveur d'une **alimentation de qualité** et de la **lutte contre le gaspillage alimentaire**. En 2025, plusieurs collèges sont engagés dans la démarche **Conso Cantal**, favorisant l'approvisionnement local. Parallèlement, des actions de sensibilisation et de formation sont menées auprès des équipes de restauration pour réduire le gaspillage et améliorer l'équilibre alimentaire.

OUVRIER LES COLLÉGIENS À LEUR TERRITOIRE

Certaines actions permettent également de valoriser le territoire et de proposer des expériences éducatives enrichissantes. Le dispositif "Collégiens au Lioran" a ainsi permis à plus de 1 300 élèves de découvrir les activités de montagne, renforçant l'accès aux pratiques sportives et culturelles.

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

À travers ces actions, le Département confirme son rôle essentiel dans le fonctionnement des collèges, en assurant : des conditions d'accueil adaptées, un environnement de qualité et une égalité d'accès à l'éducation sur l'ensemble du territoire. Une ambition claire : **offrir à chaque collégien les conditions de sa réussite, quel que soit son lieu de vie.**



Rentrée scolaire au Collège Georges Brassens à Ydes

COLLÈGES :

22 collèges publics

4 682 élèves accueillis

2,36 M€ de budget de
fonctionnement

151 agents techniques mobilisés

700 000 repas servis

1 317 élèves au Lioran

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE

765 000 € dédiés à la politique sportive	10 100 jeunes accompagnés dans les écoles de sport	134 structures soutenues	7 800 participants au Cantal Tour Sport	11 étapes sur le territoire	37 équipes accompagnées en compétition
--	---	---------------------------------	--	------------------------------------	---

Le Conseil départemental poursuit en 2025 une politique sportive ambitieuse, fondée sur un objectif central : permettre à chacun de pratiquer une activité sportive, partout sur le territoire.

UNE POLITIQUE ACCESSIBLE, INCLUSIVE, ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

Dans le cadre du **Contrat Sport Cantal**, le Département consacre une enveloppe de 765 000 € au développement de la pratique sportive, en visant l'accessibilité, l'épanouissement des jeunes et le renforcement du lien social.

SOUTENIR LE TISSU SPORTIF LOCAL



Le Département accompagne **l'ensemble des acteurs du mouvement sportif**, en soutenant à la fois les pratiques scolaires, les clubs et les initiatives locales. Ce soutien se traduit notamment par :

- un partenariat avec l'USEP et l'UNSS pour le développement du sport scolaire et l'organisation d'événements,
- un appui aux écoles de sport, qui concernent plus de 10 000 jeunes, valorisant l'engagement des encadrants bénévoles,
- un accompagnement des clubs, notamment pour leurs déplacements en compétitions régionales et nationales.

Le Département soutient également les **structures sportives** à travers des aides ciblées, ainsi que des équipements comme la Maison des sports portée par le **Comité Départemental Olympique et Sportif**.

ENCOURAGER TOUS LES TYPES DE PRATIQUES

La politique sportive intègre **différentes dimensions** : le sport pour tous, le sport de compétition, le sport de haut niveau et le sport santé. Des actions spécifiques sont menées pour accompagner des sportifs de haut niveau et promouvoir l'inclusion à travers le sport adapté. Par ailleurs, les activités de pleine nature, fortement identitaires du territoire, continuent d'être valorisées à travers le soutien aux grands événements sportifs.

CANTAL TOUR SPORT : UN ÉVÉNEMENT STRUCTURANT

Le **Cantal Tour Sport** constitue un temps fort de la politique sportive départementale. Cette manifestation itinérante permet de faire découvrir de nombreuses disciplines aux jeunes sur l'ensemble du territoire. En 2025, près de 7 800 jeunes de 3 à 18 ans ont participé à l'événement, répartis sur 11 étapes, mobilisant de nombreux partenaires et acteurs locaux. Au-delà de la pratique, cet événement contribue à créer du lien, à susciter des vocations et à promouvoir les valeurs du sport.



LE SPORT, LEVIER DE COHÉSION ET D'ATTRACTIVITÉ

À travers ses actions, le Conseil départemental confirme le rôle structurant du sport : comme vecteur de santé et de bien-être, comme outil d'intégration et de solidarité, et comme facteur d'attractivité du territoire. Une politique qui vise à **faire du sport un accès pour tous et un moteur de dynamisme pour le Cantal**.

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ ET DE VALORISATION DU TERRITOIRE

Le Conseil départemental confirme en 2025 son engagement en faveur des activités de pleine nature, en s'appuyant sur une politique structurée mêlant **développement des itinéraires**, **valorisation des pratiques** et **coordination des acteurs**. La Mission Randonnée et Activités de Pleine Nature joue un rôle central dans cette dynamique, en assurant la planification, la gestion et la promotion d'un réseau d'itinéraires structurant pour le territoire.

STRUCTURER UN RÉSEAU D'ITINÉRAIRES COHÉRENT ET SÉCURISÉ

Le Département poursuit le déploiement du **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**, qui atteint désormais plus de 3 200 km de chemins inscrits, assurant un maillage dense et lisible pour les pratiquants. En complément, le **Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)** permet de structurer les sites dédiés aux activités de pleine nature et d'en garantir la qualité et la pérennité. L'ensemble de ces démarches s'appuie sur des outils de gestion modernisés, notamment le système d'information géographique départemental, permettant un suivi précis et sécurisé des données.

FAVORISER L'ITINÉRANCE ET LES MOBILITÉS ACTIVES

L'année 2025 marque également des avancées significatives en matière d'itinérance, avec notamment le développement d'itinéraires cyclables structurants. La **Grande Traversée du Volcan à Vélo (V74)** a ainsi bénéficié de nouveaux aménagements, renforçant la continuité et la lisibilité du parcours. Par ailleurs, un programme ambitieux de modernisation de la signalétique de randonnée a été engagé, avec le soutien du Département aux intercommunalités pour harmoniser les équipements selon les standards nationaux.

MIEUX CONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER LES USAGES

Le Département développe également des outils d'observation pour mieux adapter ses politiques aux pratiques. La fréquentation des sites est suivie grâce à un réseau de compteurs, permettant d'analyser les usages et d'orienter les actions en conséquence. En 2025, plus de 270 000 randonneurs ont ainsi été comptabilisés sur le territoire. Parallèlement, la gestion des signalements et l'accompagnement technique des sites permettent d'assurer la sécurité et la qualité des aménagements.

PROMOUVOIR L'OFFRE ET VALORISER LE TERRITOIRE

La valorisation des activités de pleine nature constitue un axe fort de l'attractivité du Cantal. En 2025, plusieurs supports de communication ont été actualisés ou développés, dont la carte départementale cyclo-rando et différents outils thématiques. L'application **Cantal Rando & Découverte**, qui recense désormais plusieurs centaines d'itinéraires, constitue un outil central pour les usagers comme pour les visiteurs.

UNE ACTION COORDONNÉE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

La Mission APN s'appuie sur un réseau de partenaires institutionnels et associatifs, mobilisés autour d'objectifs communs : développer une offre de qualité, concilier les usages et accompagner les territoires. Elle joue également un rôle de coordination stratégique, notamment dans le cadre du **dispositif montagne été/hiver**, contribuant à la diversification touristique du Massif cantalien.

UN ATOUT MAJEUR POUR L'ATTRACTIVITÉ DU CANTAL

À travers ces actions, le Conseil départemental confirme le rôle structurant des activités de pleine nature en matière de développement touristique, de qualité de vie et d'attractivité du territoire. Une politique qui **valorise les atouts naturels du Cantal** et **favorise une pratique accessible, durable et partagée**.

VISER L'EXEMPLARITÉ DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

• PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ • MODERNISER LE PATRIMOINE
DÉPARTEMENTAL • DESSINER L'AVENIR DU LIORAN •

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Le Conseil départemental affirme en 2025 son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité, en déployant une stratégie structurée et ambitieuse à l'échelle du territoire.

VALORISER UN PATRIMOINE NATUREL D'EXCEPTION

Le territoire cantalien bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable, dont la reconnaissance se confirme en 2025. Le cours d'eau du **Bonjon**, situé sur la commune de Marcenat, a ainsi obtenu le label national "**Rivière Sauvage**", devenant la première rivière d'Auvergne à bénéficier de cette distinction. Cette reconnaissance illustre la qualité écologique des milieux naturels du département et les efforts engagés pour leur préservation.



STRUCTURER ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

La politique menée en faveur des **Espaces naturels sensibles** (ENS) s'est poursuivie avec l'évolution et le renforcement du réseau départemental. L'année 2025 a notamment été marquée par :

- l'acquisition de nouvelles parcelles forestières à Saint-Amandin, constituant un site dédié à une gestion conservatoire,
- la mise en place d'un nouveau contrat pour la tourbière des Vergnes des Mazes,
- et le renforcement de plusieurs sites emblématiques.

Au-delà de la gestion, ces espaces participent à la sensibilisation du public, avec des actions dédiées aux scolaires et au grand public.



SENSIBILISER ET TRANSMETTRE

Le Département mobilise les ENS comme support d'éducation à l'environnement. En 2025, plusieurs centaines de jeunes et de participants ont ainsi été sensibilisés à la richesse des milieux naturels cantaliens. Ces actions contribuent à développer une culture de la préservation et à renforcer le lien entre les habitants et leur environnement.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES RURAUX

L'action départementale s'inscrit également dans une logique de gestion durable des espaces ruraux. Les opérations d'aménagement foncier permettent d'accompagner les évolutions agricoles tout en préservant les paysages et les équilibres environnementaux. Une nouvelle opération a ainsi été engagée à Chaliers, tandis que plusieurs projets ont été suivis ou accompagnés sur le territoire. Par ailleurs, le Département soutient le **pastoralisme** et l'**agroforesterie** à hauteur de 82 000 €, contribuant à concilier activité agricole, gestion des espaces et biodiversité.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UN TERRITOIRE DURABLE

À travers ces actions, le Conseil départemental renforce une politique environnementale ambitieuse, conciliant préservation des milieux naturels, valorisation du patrimoine et accompagnement des activités humaines. Une démarche qui vise à faire de la biodiversité et des espaces naturels un **levier durable d'attractivité et de qualité de vie** pour le Cantal.

MODERNISER LE PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

En 2025, le Département poursuit une politique ambitieuse de gestion et de valorisation de son patrimoine, au service des usagers, des territoires et de la transition écologique. Les opérations engagées traduisent une volonté constante de moderniser les équipements, améliorer les performances énergétiques et adapter les infrastructures aux usages d'aujourd'hui et de demain.

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Plusieurs opérations structurantes ont été conduites afin d'améliorer la qualité d'accueil et les conditions d'usage des équipements départementaux. La **rénovation du parvis de l'Hôtel du Département**, engagée après des travaux d'étanchéité du sous-sol, vise à créer un espace ouvert, fonctionnel et valorisant pour les usagers. Dans le même esprit, la **restructuration du bâtiment des courses de l'hippodrome Georges-du-Breuil à Aurillac** permet à la fois de préserver un patrimoine existant et de renforcer son usage, notamment pour des manifestations. L'**acquisition de la Maison des solidarités de Saint-Flour** s'inscrit quant à elle dans une logique d'optimisation, en permettant au Département de maîtriser ses coûts de fonctionnement tout en sécurisant son patrimoine.

INVESTIR POUR L'ENSEIGNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le Département confirme son engagement en faveur de l'enseignement supérieur, à travers la **modernisation du campus Simone Veil à Aurillac**. Un programme global d'investissement de **près de 11 M€** est engagé, incluant :

- la rénovation thermique et fonctionnelle du bâtiment A,
- la construction d'un nouveau restaurant universitaire,
- et des aménagements améliorant l'accessibilité et les conditions d'accueil.



Restaurant universitaire du CROUS

Par ailleurs, la **création du Pôle d'Excellence en Microbiologie Industrielle Innovation (PEM2i)** constitue un projet structurant pour le territoire, en favorisant les synergies entre formation, recherche et entreprises. Il s'inscrit dans les priorités nationales de souveraineté et de transition dans les domaines de l'agroalimentaire, de la santé et de l'agronomie. Porté par un écosystème public-privé dynamique, le projet est entré dans sa phase opérationnelle : la construction a débuté fin 2025 et représente un investissement de **4,5 M€**. La livraison est prévue début 2027, contribuant ainsi au renforcement de l'innovation et de l'attractivité économique du territoire cantalien.

Projet du PEM2I



POURUIVRE LA MODERNISATION DES COLLÈGES

En complément des actions conduites sur les établissements, le Département a engagé près de **4 M€ de travaux en 2025** pour améliorer les **performances énergétiques**, la **sécurité** et la **qualité d'usage des collèges**. Plusieurs opérations illustrent cette dynamique :

- rénovation et mise en sécurité du collège d'Ydes (programme de travaux à hauteur d'1 M€),
- restructuration complète du collège La Ponétie (programme d'investissement de 9 M€),
- amélioration thermique et fonctionnelle à Laroquebrou (montant global de l'opération : 1 M),
- travaux d'accessibilité et de modernisation à Saint-Cernin (montant d'opération de 350 000€).

Ces investissements contribuent à offrir aux élèves et aux équipes éducatives des conditions d'accueil adaptées et durables.

Projet de restructuration du collège La Ponétie



RENFORCER LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET DE SERVICE

Le Département poursuit également la modernisation de ses équipements techniques, indispensables à l'exercice de ses missions. En 2025, le Centre Routier Départemental de l'Artense a été inauguré à Vebret ; un nouveau projet de centre est engagé à Pleaux, suite à l'incendie de 2024 et un atelier départemental modernisé a été mis en service à Naucelles. Ces équipements améliorent les **conditions de travail des agents**, renforcent la **réactivité des services** et contribuent à l'**efficacité de l'action publique**.



Centre Routier Départemental de l'Artense



CANTAL RÉNOV ÉNERGIE

UN SERVICE PUBLIC AU CŒUR DES PROJETS DES HABITANTS

Porté par le Département avec le soutien de l'ANAH et des intercommunalités, Cantal Rénov Énergie s'impose en 2025 comme le service de référence pour **accompagner les Cantaliens dans leurs projets de rénovation de l'habitat**. Qu'il s'agisse d'améliorer la performance énergétique des logements, d'adapter l'habitat à la perte d'autonomie ou de traiter des situations d'insalubrité, le dispositif permet d'offrir un **accompagnement complet, de l'information jusqu'au suivi des démarches**. La signature du **Pacte territorial** renforce cette dynamique en structurant la coopération entre les acteurs locaux et en consolidant les partenariats avec les opérateurs spécialisés. Cette organisation permet d'apporter des **réponses plus adaptées aux réalités du terrain et aux besoins des ménages**. Malgré un contexte marqué par une suspension temporaire du dispositif national et des évolutions de barèmes, la mobilisation des habitants reste forte. L'expérimentation menée avec La Poste, qui a permis de contacter près de 22 000 ménages, illustre l'intérêt et la portée du dispositif à l'échelle départementale.

2 240 contacts accompagnés

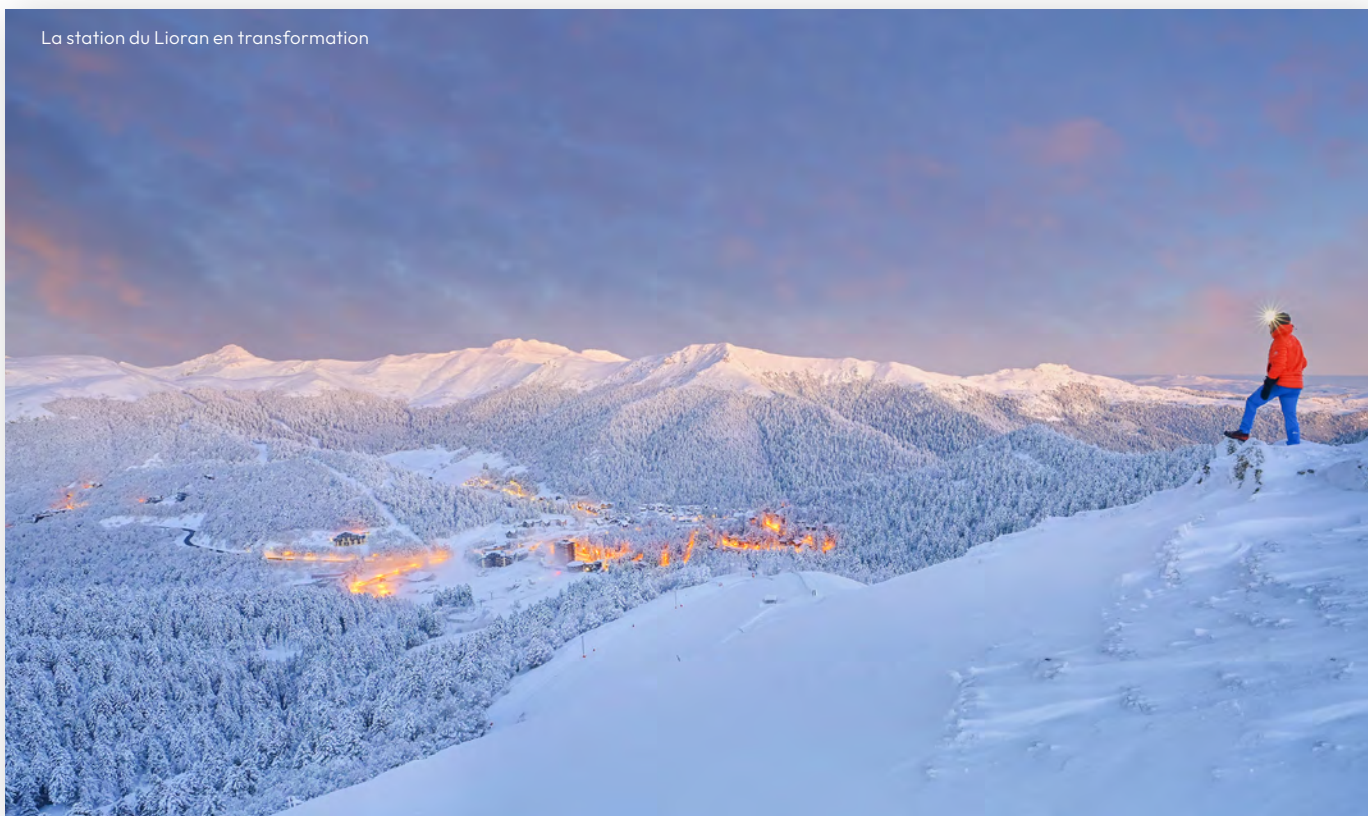
302 000 € de budget

1 € par habitant de reste à charge pour les collectivités

22 000 ménages sensibilisés

DESSINER L'AVENIR DU LIORAN

La station du Lioran en transformation



En 2025, le Conseil départemental poursuit la transformation du Lioran afin de renforcer son attractivité et d'adapter l'offre touristique aux évolutions des pratiques.

UNE STATION EN MUTATION VERS UNE OFFRE QUATRE SAISONS

Historiquement tournée vers les sports d'hiver, la station s'engage dans une démarche de diversification visant à proposer une **offre élargie**, capable de **répondre aux attentes d'un public en quête d'expériences variées**, au-delà de la seule saison hivernale. Cette stratégie s'inscrit dans une logique de **destination "quatre saisons"**, conciliant activités de pleine nature, loisirs et services.

Dans ce cadre, des investissements importants ont été engagés pour **moderniser et sécuriser les infrastructures existantes**. Les opérations menées en 2025, notamment dans le cadre des grandes inspections des remontées mécaniques, permettent de garantir la fiabilité des équipements et d'améliorer la qualité d'accueil des usagers. Parallèlement, le Département agit sur la **valorisation de son patrimoine existant afin de développer de nouveaux usages**. La requalification de plusieurs bâtiments vise ainsi à créer des espaces polyvalents, capables d'accueillir différents types d'activités, au service des visiteurs comme des acteurs locaux.

Cette dynamique trouve une illustration emblématique dans le **projet de transformation de l'Arche des Neiges**, équipement historique de la station. Sa requalification a pour objectif de créer un **pôle indoor multi-activités**, permettant d'**élargir l'offre de loisirs** et de **renforcer l'attractivité du site**, indépendamment des conditions d'enneigement. Au-delà des équipements, cette évolution traduit une volonté plus globale : conforter la place du Lioran comme un **site touristique structurant à l'échelle départementale et régionale**, en phase avec les enjeux actuels de transition climatique et de diversification de l'économie touristique.

LE LIORAN

860 000 € de travaux
sur les remontées mécaniques

580 000 € de travaux
de requalification architecturale
et thermique de l'ancien bâtiment
des saisonniers

11 M€ pour le projet
de l'Arche des Neiges
dont **4,7 M€** de la Région
et **2 M€** de l'État
de cofinancements

DES RESSOURCES AU SERVICE DE L'ACTION



• AGIR AU PLUS PRÈS • SOUTENIR L'ACTION PUBLIQUE PAR LES RESSOURCES HUMAINES •
CONSTRUIRE DES PERSPECTIVES • VALORISER L'ACTION DÉPARTEMENTALE AU QUOTIDIEN •

AGIR AU PLUS PRÈS



Inauguration de la section JSP de Saint-Urcize

Dans un territoire rural et dispersé, le maintien de services publics accessibles, efficaces et de proximité constitue un enjeu majeur. En 2025, le Département agit pour garantir à chaque habitant un accès équitable aux services essentiels, qu'il s'agisse de sécurité ou d'accompagnement dans les démarches du quotidien. Cette ambition se concrétise à travers des dispositifs complémentaires, fondés sur un maillage territorial dense, une présence humaine forte et des services innovants, adaptés aux réalités locales.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Le **Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)** constitue un pilier essentiel de la sécurité dans le Cantal. Grâce à un réseau de 36 centres d'incendie et de secours, il garantit une **intervention rapide sur l'ensemble du territoire**, y compris dans les zones les plus isolées. En 2025, les sapeurs-pompiers ont réalisé près de 9 500 interventions, illustrant leur **mobilisation quotidienne au service des habitants**. Leur action repose largement sur l'**engagement des volontaires**, qui représentent l'essentiel des effectifs et assurent un **ancrage local indispensable**. Le SDIS s'appuie également sur les **Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)**, qui contribuent à former les citoyens de demain et à préparer la relève, en transmettant les valeurs d'engagement et de solidarité dès le plus jeune âge. Au-delà de l'urgence, le SDIS participe aussi à la prévention des risques et à la formation des citoyens, concourant ainsi à renforcer la culture de la sécurité sur le territoire.

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Cybercantal le Bus incarne une **approche innovante du service public**, en allant à la rencontre des habitants au plus près de leurs lieux de vie. Ce service itinérant permet d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et numériques, tout en développant leur autonomie grâce à des ateliers d'inclusion numérique. Il répond ainsi aux **enjeux d'éloignement des services et de fracture numérique**. En 2025, le dispositif poursuit sa montée en puissance, confirmant son utilité sur l'ensemble du territoire. Parallèlement, le Département anime le **réseau des France services**, renforçant la **cohérence de l'accompagnement proposé aux usagers**, les 2 nouvelles labellisées en 2025 étant la France services des services sociaux du département ainsi qu'une France services mobile de l'UDAF.

UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE TOUS LES TERRITOIRES

À travers ces actions, le Conseil départemental affirme une priorité forte : **garantir un service public accessible, réactif et adapté aux besoins des habitants, quelle que soit leur localisation**. Une action concrète pour renforcer la cohésion territoriale et assurer une égalité d'accès aux services essentiels.

SDIS

21,5 M€ de budget
55,6 % de participation du Département

9 445 interventions réalisées
26 interventions par jour
50 000 appels reçus
7 426 victimes prises en charge

36 centres de secours

963 sapeurs pompiers
86,6 % de volontaires

68 Jeunes Sapeurs-Pompiers
répartis dans 5 sections

2 397 personnes formées au secourisme

CYBERCANTAL LE BUS

16 communes desservies

2 458 accompagnements réalisés

+39 % de fréquentation

21 France services sur le territoire

SOUTENIR L'ACTION PUBLIQUE PAR LES RH



Avec plus de 1 000 agents répartis sur l'ensemble du territoire, le Département s'appuie sur une grande diversité de métiers, au service des politiques publiques départementales et des habitants.

UNE POLITIQUE RH AU SERVICE DES AGENTS ET DES MISSIONS

En 2025, la direction des ressources humaines poursuit une ambition claire : accompagner les agents au plus près de leurs réalités professionnelles tout en garantissant la cohérence et la continuité du service public.

SIMPLIFIER LES OUTILS ET RENFORCER LA PROXIMITÉ

L'année 2025 a été marquée par la mise en place d'outils facilitant le quotidien des agents. Le déploiement du portail **eZyAgent** permet désormais de simplifier l'accès aux services RH et de fluidifier les démarches internes. Dans le même esprit, la mise en place d'outils de connaissance des équipes et les **actions d'accueil des nouveaux arrivants** contribuent à renforcer la proximité et le sentiment d'appartenance.

ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS ET SÉCURISER LES PRATIQUES

La DRH a poursuivi ses missions d'accompagnement des services dans un contexte d'évolution des organisations. La mise en œuvre du **nouvel organigramme** s'est accompagnée d'un **travail d'harmonisation des pratiques**, notamment dans les services techniques. Par ailleurs, la refonte du **Document Unique** a permis de renforcer la prévention des risques professionnels et de diffuser une culture commune en matière de conditions de travail. L'**accompagnement des équipes**, tant individuel que collectif, reste un **axe fort**, en particulier dans les situations de transition ou de tension.

ATTIRER ET FIDÉLISER LES COMPÉTENCES

Dans un contexte de tension sur certains métiers, le Département poursuit ses efforts pour renforcer son attractivité. En 2025, plus de **2 300 candidatures** ont été reçues, dont une part significative provenant de l'extérieur du territoire, témoignant de l'**intérêt suscité par la collectivité en tant qu'employeur**. Le Département maintient également une politique d'accueil de publics en formation et de découverte des métiers, contribuant à faire connaître la diversité des parcours et à préparer les compétences de demain.

UNE DRH AU CŒUR DU COLLECTIF

À travers ces actions, la Direction des ressources humaines affirme son rôle central : **relier les exigences du service public aux réalités humaines du travail**, en accompagnant les agents et les équipes dans la durée. Une politique RH qui contribue directement à la **qualité du service rendu aux Cantaliens**.



RH

1 024 agents

61 recrutements réalisés

2 347 candidatures reçues

302 agents en télétravail

88 stagiaires accueillis

13 jeunes en contrat d'apprentissage

7 % d'agents en situation de handicap

19 Familles de métiers

83 Métiers

191 types de postes

SYSTÈMES D'INFORMATION & DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Des ressources numériques au service de l'action départementale



TOUTES LES DÉMARCHES DÉPARTEMENTALES SUR UN PORTAIL UNIQUE

Ouverte au public le 1^{er} janvier 2025, la plateforme de **Gestion de la Relation Usagers** (GRU) offre un accès unique et sécurisé à l'ensemble des démarches départementales en ligne, 24h/24 et 7j/7. Accessible via mesdemarches.cantal.fr ou depuis cantal.fr, elle propose un catalogue clair et évolutif couvrant les principaux champs d'intervention du Département. En 2025, **1 302 dossiers** ont été déposés en ligne, dont **554 dossiers Fonds Cantaliens Solidaires** et **323 demandes de bourses**, confirmant l'appropriation rapide de cet outil par les usagers. Cette démarche contribue à moderniser le service public départemental, en le rendant plus simple, plus lisible et plus accessible à tous les Cantaliens.

UN CANTAL TOUR SPORT 100 % DÉMATÉRIALISÉ

En 2025, les **inscriptions au Cantal Tour Sport** ont été entièrement dématérialisées grâce à la **solution BilletWeb**. Préinscriptions et inscriptions sur site s'effectuent désormais via smartphone ou tablette, avec un accompagnement sur place pour les publics en ayant besoin. Ce dispositif a été largement adopté : **8 947 inscriptions** enregistrées sur **11 dates**, pour 7 887 participants effectifs, soit un **taux de participation de 87 %**. Au-delà de la simplification des démarches, cette solution permet un suivi plus précis des indicateurs et facilite l'élaboration du bilan annuel.

LE SYSTÈME D'INFORMATION DÉPARTEMENTAL : UNE ARCHITECTURE ROBUSTE, SÉCURISÉE ET MUTUALISÉE

DE LA COLLECTIVITÉ :

2 salles blanches

50 sites distants

27 serveurs physiques

153 serveurs virtuels

pour un volume utile de stockage de 40 To.

78 progiciels

22 logiciels développés en interne

900 postes informatiques

garantissant la continuité et la performance des services départementaux

DES 22 COLLÈGES :

22 sites distants

26 serveurs physiques et **320** virtuels
pour un volume utile de stockage de 416 To.

1 230 PC fixes

1 217 portables

75 classes mobiles

14 tablettes

59 tableaux interactifs

1 catalogue applicatif

avec **130** applications disponibles en un clic

PMI : DES OUTILS MODERNISÉS ET PLUS SÉCURISÉS

Le déploiement du progiciel **Horus** au sein des services de **Protection Maternelle et Infantile** marque une avancée importante dans la modernisation des outils métiers. Plus robuste et plus sécurisé, il renforce la **protection des données de santé** et améliore la **fiabilité des usages quotidiens**. L'intégration automatique des **avis de naissance dématérialisés** transmis par la mairie d'Aurillac est désormais opérationnelle, supprimant les saisies manuelles. Une extension à Saint-Flour est engagée, tandis que la dématérialisation des **avis de grossesse**, en lien avec la CNAF, est en préparation pour 2026.

CONSTRUIRE DES PERSPECTIVES

Près de 290 M€ consacrés au service des Cantaliens

Dans un environnement institutionnel et économique toujours contraint, le budget du Conseil départemental du Cantal vise à préserver l'essentiel : la qualité du service public départemental et la capacité d'investissement au service de l'attractivité du Département.

AGIR AVEC RESPONSABILITÉ

Le budget 2025 s'inscrit dans un contexte national de redressement des finances publiques, qui demande à l'ensemble des acteurs publics de maîtriser leurs dépenses. Il repose sur un équilibre nécessaire entre la **capacité à saisir les opportunités**, la **prudence face aux incertitudes** et une **gestion saine et durable** des finances départementales.

MAINTENIR L'ÉQUILIBRE DANS UN CONTEXTE CONTRAINT

L'année 2025 confirme la **persistance de fortes contraintes** pesant sur les Départements. Les décisions successives de l'État continuent d'affecter durablement les ressources départementales, sans compensation intégrale, en particulier sur le champ social, cœur des compétences obligatoires du Département. Dans ce contexte, la hausse des droits de mutation (ce qu'on appelle les frais de notaire) constitue un facteur d'amélioration conjoncturelle. Elle permet de desserrer partiellement la contrainte financière, sans toutefois masquer la **fragilité des ressources** finançant les compétences départementales. Car les dépenses de fonctionnement demeurent sous tension, notamment du fait :

- de la pression continue des besoins en matière sociale,
- de l'impact durable de l'inflation sur les coûts de gestion,
- de normes ou de revalorisations forfaitaires imposées par l'État.

Face à ces défis, le Département poursuit ses **efforts d'optimisation, de recherche de cofinancements et d'innovation dans la gestion publique**, afin que chaque euro public soit utilisé de manière simple, sûre et utile, au service du Projet pour le Cantal.

INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

Le budget 2025 repose ainsi sur trois objectifs structurants :

- Poursuivre le **Projet pour le Cantal**, autour de ses trois priorités fondatrices : attractivité, transition climatique et innovation ;
- Maintenir un **service public de proximité de qualité** pour tous les Cantaliens ;
- Assurer une **gestion financière saine**, compatible avec la trajectoire de désendettement du Département.

Avec **44 M€ consacrés à l'investissement**, le Département fait le **choix de la continuité et de la responsabilité**.

UN BUDGET AU SERVICE DU TERRITOIRE

Dans un contexte où le Cantal doit continuer à séduire de nouveaux habitants et actifs, l'enjeu demeure celui de l'**attractivité durable** et de l'**équilibre territorial**. Le budget 2025 constitue un levier essentiel pour accompagner cette dynamique, renforcer l'animation des territoires et préparer l'avenir. Plus que jamais, l'**investissement public départemental reste un outil majeur de résilience et de développement**, au service d'un Cantal solidaire, attractif et innovant.

PROJET POUR LE CANTAL

- 121 M€** pour un Cantal au cœur des Solidarités Sociales
- 14 M€** pour un Cantal au cœur des Solidarités Territoriales
- 38 M€** pour un Cantal Connecté et Ouvert
- 20 M€** pour un Cantal Attractif
- 3 M€** pour un Cantal Responsable et Innovant

VALORISER L'ACTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

En 2025, le Conseil départemental du Cantal a poursuivi une stratégie active de valorisation du territoire et de promotion de ses atouts, en combinant visibilité événementielle, attractivité économique et modernisation de ses outils de communication.

En 2025, le Conseil départemental du Cantal a poursuivi une stratégie active de valorisation du territoire et de promotion de ses atouts, en combinant visibilité événementielle, attractivité économique et modernisation de ses outils de communication. Parmi les temps forts, la participation au Salon international de l'agriculture a une nouvelle fois constitué une vitrine majeure pour le Cantal. Aux côtés des filières agricoles et des producteurs, le Département a porté haut l'identité rurale, la qualité des savoir-faire et l'excellence des produits cantaliens, auprès d'un public national et international.



Dans un registre institutionnel et mémoriel, la table ronde organisée au Sénat à l'occasion du cinquantenaire de la disparition de Georges Pompidou a permis de rappeler l'attachement profond du territoire à cette figure majeure de la vie politique française. Cet événement a contribué à renforcer le rayonnement du Cantal au cœur des institutions nationales.

Sur le plan médiatique, l'accueil de tournages s'est intensifié avec plusieurs productions d'envergure : la série Marie-Line incognito pour TF1, Échappées Belles ou encore Cat's Eyes, etc. Ces projets participent à inscrire durablement les paysages cantaliens dans l'imaginaire collectif et à soutenir l'économie locale.



L'année a également été marquée par les 20 ans de Ruralitic, rendez-vous incontournable du numérique en milieu rural, qui conforte le positionnement du Cantal comme territoire d'innovation.

Dans le même esprit de modernisation, le Département a piloté la refonte et la mise en ligne de trois sites structurants : celui du Conseil départemental (cantal.fr), celui dédié à l'attractivité (cantalauvergne.com) et celui consacré au tourisme (cantal-destination.com). Ces plateformes renouvelées offrent une expérience utilisateur optimisée et cohérente avec les enjeux contemporains de communication.



cantal
la destination

Le Cantal.
un luxe nouveau



Enfin, la stratégie marketing touristique s'est positionnée autour d'un nouveau verbatim impulsé par Bruno Avignon : « le Cantal, un luxe nouveau ». Cette signature valorise un art de vivre fondé sur l'authenticité, l'espace, la qualité de vie et l'exception naturelle, en phase avec les aspirations actuelles de publics en quête de sens et de ressourcement.

Ainsi, en 2025, le Conseil départemental du Cantal a affirmé avec force une ambition claire : **faire rayonner son territoire en conjuguant identité, innovation et attractivité.**



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Conseil départemental du Cantal

28 Avenue Gambetta
15000 Aurillac

04 71 46 20 20

cantal.fr